



## **Travaux de rénovation thermique de l'école de La Malmaison**

### **Réunion d'information**

**01 décembre 2025, à 18h**

**Rédacteur du compte-rendu :** Jean-Cédric RENINGER (PERM)

**Durée de la réunion :** 1h

#### **Etaient présents :**

- Des représentants de la mairie : direction de l'éducation, direction de l'architecture et des bâtiments
- Des représentants de parents d'élève : une personne pour chacune des 3 fédérations
- Des représentants de l'école : la directrice et la responsable technique (RETE)
- Une représentante de l'entreprise en charge des travaux (présentatrice)
- Un élu, M. D'Estaintot.

#### **Points abordés :**

- **Entreprise en charge des travaux**

Les travaux de rénovation thermique ont été confiés par la mairie à la société Vinci, ainsi que certaines de ses filiales. Cette entreprise a déjà entrepris la rénovation thermique d'autres établissements scolaires de la ville et semble à présent rompue à l'exercice. Le dialogue entre Vinci, la mairie et les équipes au sein des écoles rénovées semble fluide.

- **Fermeture de la bibliothèque le temps des travaux**

Initialement, il avait été proposé que soit condamnée la bibliothèque, le temps des travaux, afin d'en faire la base de chantier pour les ouvriers et chefs d'équipe.

Suite à la grande remontée de la part des parents d'élève et du corps enseignant, une solution intermédiaire a été trouvée.

Le compromis est de diviser la bibliothèque en deux :

- Une moitié toujours dédiée aux livres / à la bibliothèque ;
- Une moitié transformée en base de chantier.

Ces deux moitiés seront séparées par un mur de chantier.

- **Amiante**

Les parents d'élève ont à plusieurs reprises émis le souhait de pouvoir consulter le dossier technique amiante (DTA) de l'école pour information, comme l'autorise la réglementation.

Les conditions imposées par la mairie pour cette consultation sont assez strictes (et pas du tout obligatoires d'après la loi) : cette consultation ne peut avoir lieu que dans les locaux de la mairie (pas de document envoyé informatiquement), en présence de l'ensemble des fédérations en même temps, ainsi que de la directrice d'école.

La directrice d'école, qui a déjà pu consulter le DTA, a émis le souhait de ne pas être présente à cette consultation.

Une réunion spécifique aura lieu en début d'année sur le sujet (date encore à fixer).

La directrice de l'éducation a souhaité rassurer les représentants des parents d'élève sur le fait que l'amiante n'était pas une problématique majeure sur ce site, contrairement à d'autres écoles de la ville, tout en restant néanmoins relativement floue sur le contenu du DTA.

Il est à noter que dans le cadre de ces travaux de rénovation, ce DTA devra obligatoirement être remis à jour via un repérage avant travaux (RAT).

- **Calendrier des travaux**

Le début des travaux est fixé à février 2026 (avec la possibilité d'avancer à courant janvier si toutes les autorisations et les préalables aux travaux sont reçus à temps).

La fin prévisionnelle est fixée à octobre 2026. L'objectif d'avoir achevé les travaux avant la prochaine rentrée scolaire semble donc d'ores et déjà abandonné.

- **Modalités du chantier**

L'isolation thermique sera réalisée par l'extérieur (plus efficace et n'empêchant pas l'utilisation des espaces intérieurs le temps des travaux). L'isolant utilisé sera bas carbone.

Il n'est pas prévu de changer les fenêtres car celles-ci sont déjà en double vitrage et relativement récentes.

Des brise-soleils orientables seront installés pour le confort estival dans les pièces très chaudes l'été (pas de climatisation prévue). Des stores seront également ajoutés sur les fenêtres.

Des faux plafonds acoustiques (anti-bruit) seront installés dans les classes n'en disposant pas encore. La cantine est quant à elle déjà équipée.

L'éclairage par LED sera généralisé et un travail sera mené sur l'homogénéisation de la luminosité dans les pièces, la programmation de l'éclairage ainsi que l'allumage par détection de présence.

Les chauffages actuels seront conservés mais intégreront en plus un robinet thermostatique connecté afin de pouvoir contrôler leur réglage à distance.

Des panneaux photovoltaïques seront ajoutés sur la toiture côté élémentaire (uniquement pour de l'autoconsommation).

Il n'est pas prévu de changer la chaudière durant ces travaux étant donné que la géothermie arrivera dans un second temps à l'école (2027-2028 ?) et qu'il sera nécessaire de la changer à ce moment-là.

- **Gestion des nuisances autour du chantier**

Les phases très bruyantes (perçage, etc...) seront réalisées en priorité durant des temps d'absence des enfants (matin, soir, vacances) ou des temps de récréation.

Un échafaudage sera installé, mais côté extérieur jusqu'en juin et côté cour de récréation durant les grandes vacances d'été. Durant l'été, seront également réalisés tous les travaux intérieurs (électricité, plomberie, ...). Pour ces deux raisons, l'accueil du centre de loisirs pour les maternelles ne pourra donc pas se faire à la Malmaison cet été, mais à Jean Jaurès.

Lorsque l'échafaudage sera installé sur les murs extérieurs de la cantine, il ne sera plus possible d'utiliser le portail entre l'élémentaire et la maternelle pour récupérer les enfants le soir. La récupération se fera par le grand portail principal le long de l'avenue.

Une moitié de la bibliothèque sera condamnée durant les travaux, comme mentionné plus haut.

Un autre point qui semble être sensible durant ces travaux est la gestion des livraisons du matériel de chantier, avec un espace assez réduit pour garer les camions de livraison et les charger/décharger. Ces livraisons auront lieu en dehors des heures de dépose/récupération des enfants pour générer le moins de gêne possible.

Une benne pour les déchets de chantier sera installée devant l'école.

- **Suites des travaux**

Ces travaux devraient s'achever en octobre 2026.

S'ensuivra ensuite une période de maintenance qui sera sous-traitée par la mairie à Vinci pour une période de 6 ans. La mairie met en avant la praticité d'avoir le même interlocuteur pour les travaux et la maintenance qui en découlera.